

Energie éolienne au Maroc : ce n'est pas que du vent

La dépendance énergétique du Maroc n'est pas un secret et la recherche des moyens pour diversifier les sources d'approvisionnement de notre pays, est constante. Les énergies renouvelables font partie des choix stratégiques qui vont permettre une transition énergétique et rompre avec le cycle de dépendance.

PAR **DRISS AL ANDALOUSSI**

Le solaire et l'éolien sont les principaux axes sur lesquels travaillent les autorités marocaines à travers les différentes institutions créées à cet effet, comme MASEN et la SIE (Société des investissements énergétiques). **La production à travers les aérogénérateurs, a introduit notre pays dans le club des pays producteurs de l'énergie éolienne.** La part de cette composante énergétique a atteint en 2013, environ 7% de la production énergétique totale soit l'équivalent de 787 MW.

Le plus grand projet de l'éolien et les groupes internationaux

L'accès à l'énergie éolienne s'est fait, jusqu'à maintenant, à travers des projets de taille moyenne. Cette fois, il s'agit d'un très grand projet de 850 MW pour un seul appel d'offre. Les montants en jeu sont importants et se situent autour de 1,24 milliard d'euros.

Le Maroc exige en plus de la technologie et de la performance des aérogénérateurs, une installation industrielle des adjudicataires afin de contribuer à un taux d'intégration du secteur. Cette exigence est conforme aux objectifs du Plan d'accélération Industrielle. Les groupes internationaux spécialisés ont manifesté un grand intérêt pour ce projet et certains, se sont regroupés pour présenter une offre technique et financière solide. C'est un projet qui mobilise beaucoup de partenaires financiers et techniques à côté de l'ONEE. Les six groupements dont les dossiers sont en cours d'études par les services compétents et qui attendent avec impatience le résultat de l'appel d'offre, sont au nombre de six dont certains ont déjà travaillé sur des pro-



jets similaires au Maroc, mais de moindre importance. Les sociétés soumissionnaires sont connues, à l'image de Gamesa, Siemens, Vestas, Alstom, EDF, GDF-Suez, Acciona et les deux sociétés arabes Acwa, la saoudienne et Taqa, l'émirat.

Le taux d'intégration industrielle est important pour le projet

A noter, que le transfert de technologie en matière de l'industrie de l'énergie éolienne dépend, en partie, de la taille du marché et de la volonté des sociétés soumissionnaires de créer une plateforme de production au Maroc, qui peut leur servir de base pour aller vers les marchés africains et arabes. L'aérogénérateur peut trouver des supports industriels au niveau de ses composantes les moins « techniques », à savoir la tour et la palle. La partie qui abrite toute la haute technologie, reste la nacelle. L'installation d'une usine de cette dernière composante au Maroc constituerait une avancée et un défi et ce, dans la mesure où la demande intérieure et extérieure sur cette industrie constitue l'élément de croissance et donc de

La production à travers les aérogénérateurs a introduit notre pays dans le club des pays producteurs de l'énergie éolienne.

rentabilité des investissements.

Gamesa qui est l'allié de la société saoudienne Acwa, s'est engagée à faire les efforts nécessaires pour donner un sens concret à son implantation industrielle au Maroc.

Ses projets précédents lui ont permis de nouer des partenariats en matière de construction des tours et elle compte prolonger le processus en matière de pales. Les résultats de l'appel d'offre seraient rendus au mois de mars prochain. Les différents reports de la date de proclamation des résultats expliquent la mise au conditionnel de la date de l'annonce. L'octroi du marché, permettra de démarrer l'installation des chantiers à Tanger II (Tanger) : 150 MW, à Midelt: 100 MW à Jbel Lahdid (Essaouira): 200 MW Tiskrad (Laâyoune) : 300 MW et à Boujdour : 100 MW.

Le ministre Amara, considère que le Maroc peut aller au-delà des 2000 MW à l'horizon 2023 et que l'objectif d'atteindre une production de l'électricité à partir des énergies renouvelables de 45% est faisable. Le coût de production à partir de l'éolien est concurrentiel, tant sur le plan économique qu'environnemental. ■